

# BUDGET 2025

---

## Présentation synthétique



## **NOTE DE PRESENTATION BP 2025**

Conformément à la circulaire préfectorale du 30 octobre 2024, une note de présentation brève et synthétique doit être jointe au budget Primitif.

Celle-ci retrace les informations financières essentielles et doit permettre de renforcer l'information des citoyens et des élus.

### **1) Eléments de contexte.**

- **Contexte démographique :**  
La population légale au 1er janvier 2025 est de 10 982 habitants, reflétant une croissance démographique continue. La population d'Annoeullin est relativement jeune, avec un âge médian de 39 ans. Les familles monoparentales représentent 16,5 % des ménages, tandis que les couples sans enfant constituent 39,3 % et les couples avec enfant(s) 44,3 %.
- **Contexte social :**  
La ville compte une proportion notable de professions intermédiaires (28,6 %) et d'employés (30,5 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 14,7 % des actifs.  
Le taux de chômage s'élevait à 7,1 % au deuxième trimestre 2024, en légère hausse par rapport à 2023 (6,9 %).
- **Contexte économique :**  
Annoeullin dispose d'un tissu économique diversifié, avec 77 points de vente, dont 8 de plus de 300 m<sup>2</sup>. Les commerces de la commune génèrent un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros, avec un potentiel de dépenses de consommation estimé à près de 100 millions d'euros. L'alimentaire représente 64 % du chiffre d'affaires des commerçants.

### **2) Priorités du budget**

En section d'investissement, l'essentiel des dépenses sera consacré à 3 opérations en gestion pluriannuelle :

Des crédits de paiement seront ouverts en 2025 pour

- La fin du chantier du Pôle Petite Enfance : 400 000€
- La rénovation du terrain synthétique : 900 000 €
- La rénovation de l'école Arthur Rimbaud : 700 000 €

Un emprunt de 700 000 € destiné à la rénovation de l'école Arthur Rimbaud est prévu.

### **3) Ressources et charges de fonctionnement**

Le projet de Budget Primitif 2025 s'équilibre à 14 995 194 € en fonctionnement et à 8 928 584 € en investissement.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, le principal poste concerne les dépenses de personnel (Environ 7.3M€). Après une diminution de la masse salariale en 2024, l'objectif est de contenir le GVT. Les inscriptions en dépenses 2025 sont supérieures de 2% par rapport au prévisionnel 2024.

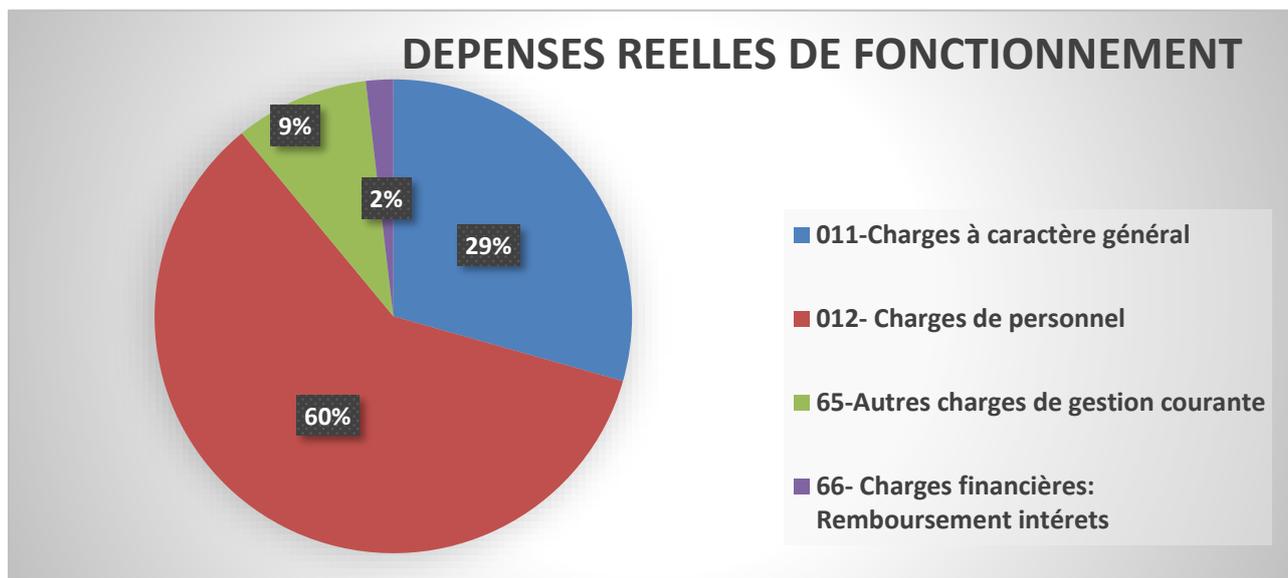
Pour les autres charges de gestion courantes (chapitre 65), celles-ci seront stable par rapport à 2024.

Les intérêts de la dette sont de 226 000€

Globalement les prévisions budgétaires en fonctionnement seront inférieures d'un peu plus de 400 000 € par rapport à 2024.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, elles sont en baisse, essentiellement en raison d'une reprise plus faible du résultat de fonctionnement reporté.

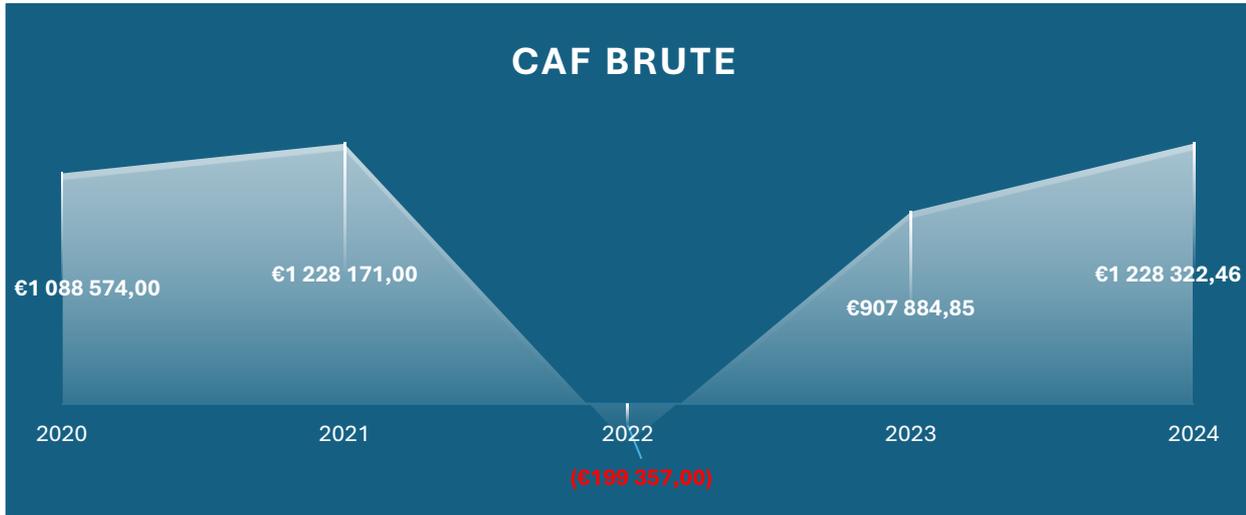
Les chapitres impôts et taxes et fiscalité locale représentant à eux seuls presque 45% des recettes totales.



#### 4) Montant du budget consolidé

La ville n'est pas concernée. Il n'y a pas de budget annexe.

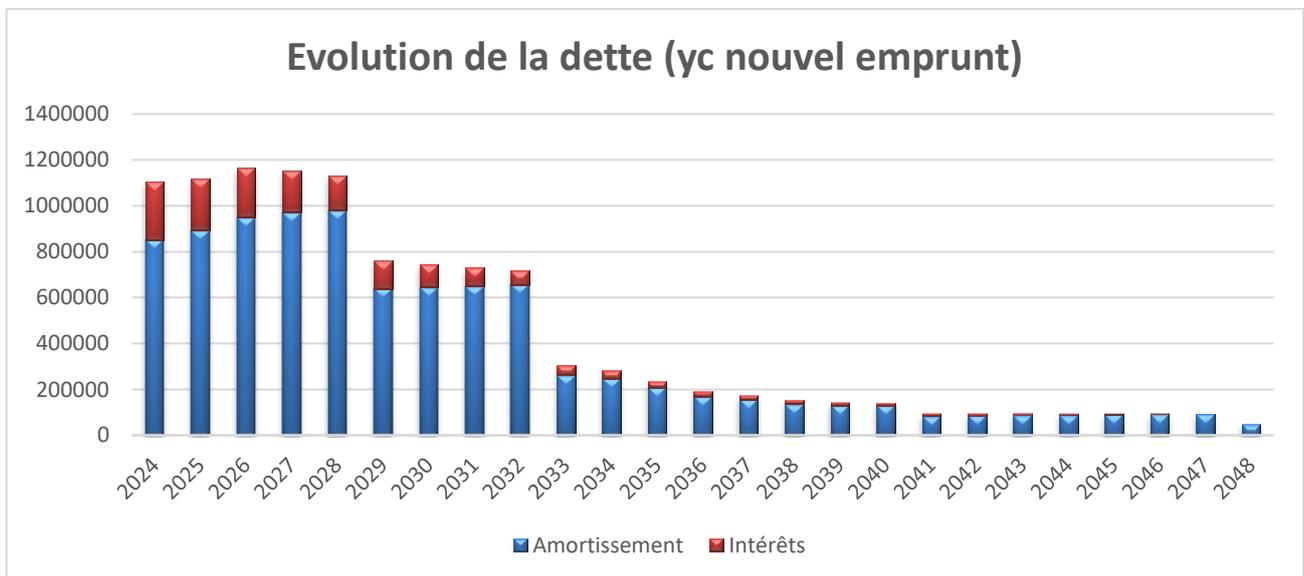
## 5) Epargne



## 6) Niveau d'endettement

La dette d'Annoeullin est constituée de 8 emprunts à taux fixe, classés A1 dans la charte Gissler. L'extinction de la dette est à ce jour fixée à 2048.

Le remboursement 2025 en intérêts se monte à 226 000 € et le remboursement en capital à 968 000 € pour un encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier de 7 798 778 €



## 7) Capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la ville se mesure en années. Combien de temps mettrait la ville à rembourser ses emprunts en y consacrant toute son épargne annuelle.

Le stock de dette total à rembourser se monte à 7 798 278€. Cependant, le fonds de soutien (337K€/an) compense encore pendant 4 ans le remboursement de l'emprunt toxique renégocié ce qui porte la dette réellement supportée à 6 450 278€.

Avec une épargne brute de 1 228 322 € en 2024, le ratio de remboursement de la dette se monte à environ 5,2 ans. (5,8 avec le nouvel emprunt)

## 8) Taux d'imposition et fiscalité

### Base fiscale 2024 :

Taxe foncière 7 078 000

Taxe foncière non bâties 62 400

Taxe d'habitation 113 600

En matière de fiscalité, les taux d'imposition municipaux ne changeront pas en 2025.

- Taxes foncières sur les propriétés bâties : 50.20%
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties : 122.47%
- Taxes d'habitation pour les résidences secondaires : 23.14 %

## 9) Principaux ratios

Non significatif au stade du budget

## 10) Effectifs de la collectivité et charge de personnel

Le personnel communal est composé comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2025

### Répartition des fonctionnaires

Catégorie A : 13 agents

Catégorie B : 14 agents

Catégorie C : 117 agents

### Effectif total, évolution

